

Continuité éducative quartiers politique de la ville de Besançon

Continuité pédagogique

Grâce à la mobilisation des enseignants et des parents, une continuité pédagogique est assurée pour la plupart des élèves de l'académie malgré la fermeture des établissements d'enseignement depuis le 16 mars dernier.

Dans le contexte où le confinement est appelé à se prolonger pendant encore plusieurs semaines, le recteur de l'académie de Besançon a souhaité mobiliser la communauté étudiante dans une action de solidarité au profit des élèves les plus en difficultés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de Besançon.

Un partenariat a été mis en place entre l'Éducation Nationale, les associations d'éducation populaire du territoire bisontin (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville – AFEV, PARI – Accompagnement scolaire, la Ligue de l'Enseignement, la Fédération Léo Lagrange), l'Université, l'INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation), la ville de Besançon avec le Programme de Réussite Éducative, et la préfecture.

L'objectif est de garder un lien avec les élèves et les familles les plus éloignés de l'école mais aussi de répondre à leurs besoins sur des devoirs qu'ils n'auraient pas compris.

166 élèves des QPV bisontins ont d'ores et déjà été mis en relation avec un tuteur étudiant.

Mise en place d'actions complémentaires d'urgence dans la cadre de la cité éducative de Planoise

La coordination nationale des cités éducatives a autorisé les préfets à mobiliser jusqu'à 15 % des crédits des cités éducatives pour financer des actions d'urgence destinées à assurer la continuité pédagogique des élèves scolarisés dans les établissements publics de la cité éducative : équipement numérique (en prêt), besoins liés à l'accompagnement éducatif de proximité, dans le respect des consignes de sécurité sanitaire, exercice des missions d'intérêt général. Les besoins sont en cours de recensement.

Vacances de printemps

La CAF du Doubs propose un centre de loisirs « numérique » à disposition des familles sur monenfant.fr ; dont voici le lien :

<http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/200409%20Cp%20covid%2019%20les%20Caf%20mettent%20un%20centre%20de%20loisirs%20en%20ligne%20%20C3%A0%20disposition%20des%20familles%20sur%20monenfant.fr.pdf>